



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



A Mens, le 17/03/2023

Madame, Monsieur,

Stéphanie LOCHIS
Principale

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au collège du Trièves en section sportive scolaire multi-activités nature et / ou à l'internat, son école ou son collège actuel vous fournira un dossier de candidature. Le nombre de places à l'internat et en section sportive scolaire est limité.

Collège du Trièves

Avenue Jean Ripert
38710 MENS

Le dossier pour la section sportive devra être visé par :

- L'enseignant et le directeur de l'école pour une demande d'inscription en 6^{ème}
- Le professeur principal et le chef d'établissement pour une demande d'inscription en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Téléphone
0476346202
Mél : ce.0380039l@ac-
grenoble.fr

Le(s) dossier est (sont) à envoyer au collège du Trièves par mail ou par courrier pour le mardi 4 avril. Tout dossier reçu après cette date ne sera pas pris en compte.

Nous vous recontacterons ensuite pour vous donner l'heure d'un rendez-vous qui aura lieu le matin du mercredi 26 avril 2023 au collège du Trièves. Il permettra aux équipes pédagogiques et éducatives de rencontrer votre enfant et d'évaluer ses motivations lors d'un entretien. Pour les candidats à la section sportive scolaire, il y aura un test sportif.

ATTENTION : Pour les élèves dont le collège du Trièves n'est pas le collège de secteur, une demande de dérogation doit être faite auprès de la DSDEN. Le document est à retirer auprès de l'école ou du collège où votre enfant est actuellement scolarisé.

Je vous prie d'agréer, Madame, monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Mme LOCHIS, Principale

